

rh19

# Revue d'histoire du XIXe siècle

26-27 (2003)  
Varia

---

Nathalie Bayon et Fabrice Bensimon

## Introduction

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Nathalie Bayon et Fabrice Bensimon, « Introduction », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 26-27 | 2003, mis en ligne le 29 juin 2005, Consulté le 11 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index804.html>

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index804.html>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

**Nathalie Bayon et Fabrice Bensimon**

## Introduction

Pagination de l'édition papier : p. 7-13

- 1 Ayant tous pour toile de fond l'Europe (et, pour la plupart d'entre eux, la France) du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ensemble des articles présentés ici témoigne de la richesse et de la diversité des directions dans lesquelles s'oriente la recherche historique récente.
- 2 Pour commencer, deux articles ont pour objet d'étude le Paris populaire et ses représentations. Dans le premier d'entre eux, Barrie Ratcliffe part de sources iconographiques : six clichés réalisés par Charles Marville dans les années 1850. Il est courant de considérer que la photographie fige le réel, note l'auteur pour commencer. Au travers d'une passionnante exploration du quartier de la Montagne Sainte-Geneviève du Paris pré-haussmannien, l'historien canadien nous entraîne ensuite dans une rigoureuse étude. Celle-ci est construite comme une enquête visant à déconstruire le postulat de départ, à travers les photos réalisées par Marville. Barrie Ratcliffe cherche à donner à voir ce que la photo cache, à la faire parler au-delà de ce qu'elle semble immédiatement révéler. Recourant à de très nombreuses sources, l'auteur fait ainsi apparaître ce quartier populaire non comme le lieu de perdition décrié par la bourgeoisie impériale, mais comme un lieu de vie, avec ses sociabilités, ses difficultés, ses spécificités aussi. Cette manière de questionner l'image ne vise pourtant pas à rendre la parole aux "sans voix", mais au contraire à mieux connaître les commanditaires des photos, leurs présupposés, leurs objectifs. Bien loin de ne s'appliquer qu'à ce petit coin d'un Paris disparu, cette promenade réflexive, qui donne à voir l'écart existant entre les réalités populaires et la représentation que s'en fait la bourgeoisie, nous oblige à réfléchir sur le sens de l'image dans notre société où elle règne en maître.
- 3 Dans l'article de Fabien Théofilakis, les cabarets de l'Est parisien, source de préoccupation et de peur au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles, nous apparaissent comme des lieux bien éloignés des fantasmes qu'ils généraient alors. Dans une recherche rendue difficile par la rareté et la fiabilité des sources, les débits de boisson sont approchés ici des deux côtés du comptoir. L'auteur se livre à une étude socio-graphique où les tenanciers apparaissent comme une catégorie relativement homogène, à la différence de leurs clients. Regardant les débits de boisson y compris dans leur organisation intérieure, on découvre une sociabilité où le tenancier occupe des fonctions de médiateur entre le client issu du monde de l'artisanat ou de l'industrie ouvrière et les services de police toujours à l'affût de ce qui se passe dans des quartiers populaires, perçus comme politiquement et socialement dangereux. Cette occupation est également étudiée sous l'angle de sa professionnalisation encourus à cette période.
- 4 Donnant à voir autant d'éléments sur les quartiers de l'Est parisien que sur les cafés, cet article d'histoire sociale est un élément supplémentaire de l'étude des mœurs et des catégorisations à l'œuvre dans la société.
- 5 L'article d'Anne Lhuissier traite de la période qui sépare les journées de février 1848 du coup d'État, et de débats et d'expériences qui parcourent alors les milieux socialistes et républicains. Dans "Le restaurant sociétaire de Grenoble sous la Seconde République, de l'initiative politique à l'institution réformatrice", l'auteur s'interroge sur l'origine de ce restaurant sociétaire municipal qui eut, à la différence de celui étudié par Maurice Agulhon, une extraordinaire longévité (1851-1911). Comme dans l'article de Fabien Théofilakis, les peurs bourgeoises face aux "classes dangereuses" jouent ici pleinement. Dépassant la prime analyse qui inscrit ce type d'initiative dans la lignée du fouriérisme, l'auteur montre les préoccupations sociales qui poussent les fondateurs à agir bien au-delà des clivages politiques traditionnels entre les rouges et les blancs. Elle examine notamment la structure industrielle de la ville de Grenoble qui, n'étant pas encore concentrée, interdit la mise en place du patronage. À travers l'étude des réseaux de sociabilité qui unissent les différents fondateurs du restaurant, c'est le paternalisme des classes dirigeantes qui est en réalité mis à jour et analysé, ainsi que son impossible adaptation face aux concentrations industrielles qui touchent Grenoble vers la fin

du XIX<sup>e</sup> siècle. Au-delà du cas précis du restaurant sociétaire, c'est une approche mutualiste de la gestion des catégories ouvrières qui nous est proposée, approche qui décline inexorablement avec la mise en place de la Troisième République, laquelle pensait avec Gambetta "qu'il n'existait pas de question sociale", au sens intrinsèque du terme.

6 Plusieurs articles viennent ensuite questionner les évolutions du politique, de la Monarchie de Juillet à la Troisième République.

7 Inspirés par la réflexion de Norbert Elias, Laurent Quérou et Christophe Voilliot partent d'une étude de cas sous la Monarchie de Juillet. En vue des élections de 1839, il est demandé à Achille Chaper, préfet de Côte-d'Or, de concourir à l'élection du candidat gouvernemental en aidant celui-ci à formuler une promesse inconsidérée : la construction d'un canal. Chaper, pourtant lié au pouvoir, oppose un ferme refus, au motif que cela ne pourrait aider le candidat, et qu'en revanche une telle entreprise nuirait au crédit de l'administration. Ce refus traduit une conception du travail électoral de "conquête des suffrages" différente de celle du ministère. Les auteurs de cet article montrent comment se construit ainsi une certaine autonomie du pouvoir administratif par rapport au pouvoir politique, du local par rapport au central. L'administration préfectorale acquiert sa logique propre. Par son refus, Chaper participe à une lutte symbolique ; celle-ci s'inscrit dans la constitution graduelle d'un "champ bureaucratique" dont, au sein de l'État parlementaire, les temporalités et les spécificités diffèrent de plus en plus de celles du pouvoir politique central.

8 Prenant pour point de départ de sa recherche l'attitude de la garde républicaine dans la répression des résistances au coup d'État, Fabien Cardoni transcende largement ce terrain d'enquête et amène le lecteur à réfléchir à la fois sur la construction de la mémoire de ce corps initialement constitué pour défendre la République, et sur celle de l'ensemble des corps armés dont la garde républicaine n'est qu'un élément. Prise dans la construction d'une mémoire de corps globale, la mise en forme de cette mémoire débouche sur un lissage ne laissant à voir que les notions d'ordre et d'obéissance attachées à l'armée au-delà des régimes qu'elle sert. Minoré sous le Second Empire pour ne pas raviver les antagonismes puis gommé par la Troisième République pour des raisons de politique immédiate, compréhensibles, le rôle de la garde républicaine est victime d'une reconstruction voire d'une amnésie au service de la construction d'une mémoire linéaire, encore en pratique aujourd'hui dans les travaux des gendarmes historiens. Cet article pose la question toujours d'actualité de la construction idéologique de la mémoire-question qui déborde largement le cadre d'analyse retenu ici.

9 Sudhir Hazareesingh se penche quant à lui sur une des formes de la résistance républicaine à Napoléon III : l'opposition aux fêtes civiques, en particulier celle du 15 août, la fête nationale du Second Empire. À partir des rapports des autorités, l'historien britannique détaille les modalités de cette contestation, où les opposants ne cherchent pas seulement à nier la souveraineté de l'empereur, mais également à se compter, à affirmer leurs traditions et leurs principes. Refus d'illuminer leurs demeures le soir du 15 août malgré les injonctions du maire ; apparitions en groupes lors des manifestations collectives locales ; utilisation des cafés comme lieux de la contestation, par exemple pour huer le passage des troupes ; vêtements de travail, ou vêtements rouges portés comme des démonstrations symboliques d'autonomie ; organisation de banquets républicains privés, sont autant de formes prises par cette opposition ouverte, sans compter les réunions clandestines et autres sociétés secrètes. Vers la fin du régime, les conseillers d'opposition boycottent ouvertement les cérémonies officielles du 15 août, et slogans et affiches républicains ornent souvent les murs. Toutes ces pratiques contestataires, note Sudhir Hazareesingh, s'inscrivent cependant dans une tradition : les républicains reprennent notamment les techniques utilisées sous la Restauration par les bonapartistes. Enfin, à partir de 1880, la Troisième République devait reprendre à son compte, pour le 14 juillet, l'essentiel des éléments de la fête impériale.

10 De son côté, Paula Cossart étudie la façon dont le grand journal de la Troisième République, *Le Temps*, commente, des années 1860 à 1910, la participation aux réunions politiques. Elle montre que le journal a certes été un défenseur de la liberté de réunion, notamment sous l'Empire. Mais il construit un cadre interprétatif dont l'auteur détache les grandes lignes : *Le Temps* critique le bruit du public, les violences dont les réunions sont le lieu, les débordements

verbaux et physiques auxquels les participants se livrent, de plus en plus dans les années 1880. Les réunions où on applaudit beaucoup, où on rit, où on braille, où le public échange des propos avec l'orateur, sont fustigées : il s'agit en général de celles des socialistes ou des anarchistes ; celles où les auditeurs écoutent sagement un long discours sont en revanche louées. Le journal vilipende alternativement des minorités enragées perturbant des réunions qui seraient paisibles autrement, et les mœurs françaises dans leur ensemble. À travers cette plongée dans un élément-clé de la vie politique au cours du demi-siècle qui précède la Guerre, Paula Cossart montre comment *Le Temps* construit un modèle capacitaire de la participation populaire.

11 Au travers du parcours de vie de Victor Jeanvrot, Vincent Bernaudeau nous propose en réalité une plongée dans le milieu judiciaire des débuts de la Troisième République. En suivant la carrière de ce républicain radical convaincu promu par les événements du 4 septembre 1870, l'auteur nous donne à voir les résistances mais aussi l'espace de liberté qui se créait dans cette sphère traditionnellement conservatrice consécutivement à la proclamation de la République en France. Victor Jeanvrot, désireux de participer à la consolidation du régime tout en consolidant ses propres positions menacées par l'ordre moral, recourt à des méthodes qui rencontrent très vite l'hostilité de sa hiérarchie puis la défiance d'une République opportuniste triomphante inquiétée par les menées radicales. Jouant de l'édition pour diffuser ses conceptions juridiques et assurer sa renommée, ce franc-maçon engagé en faveur de la laïcité sera victime de la fameuse affaire des fiches. Cette carrière, significative à bien des égards, et qui s'achève dans la disgrâce, éclaire l'évolution du corps judiciaire de la période qui à l'instar des autres rouages de l'État témoigne de l'avènement des couches nouvelles cher à Gambetta.

12 Deux études traitent ensuite du fait religieux catholique, sous des angles différents et à propos d'espaces distincts néanmoins.

13 Dans son article, "Histoires religieuses francophones et proto-histoire de la culture médiatique", Loïc Artiaga scrute un aspect particulier de l'histoire du livre et de la culture médiatique : les façons dont, dans l'espace francophone (ici, Belgique, France et Québec), les catholiques ont réagi face à l'explosion de la diffusion de l'imprimé, à partir des années 1830. Préoccupée par les "mauvais livres" (publications protestantes, textes des philosophes des Lumières, et surtout romans français), la hiérarchie catholique multiplie en effet les tentatives pour en circonscrire la diffusion parmi ses ouailles. Les changements dans le statut même du livre ne laissent pas d'inquiéter. Les mandements épiscopaux visent ainsi à jeter l'opprobre sur certains ouvrages. Parmi tant d'autres, Balzac, Eugène Sue, les Dumas sont mis à l'Index par le Saint-Office. Des guides et des journaux spécialisés sont publiés, afin de permettre au lecteur catholique de séparer, dans la production littéraire, le bon grain de l'ivraie. Des bibliothèques catholiques populaires sont créées, fédérées et développées à partir de 1820 sous l'autorité de l'Œuvre des bons livres. Dans ce mouvement d'ensemble, Loïc Artiaga met au jour les particularismes locaux, québécois en particulier, dans cette mise en place de filtres "anti-médiatiques". Il montre ainsi comment, face à une production essentiellement française, les différentes aires francophones réagissent selon des modalités et avec une efficacité variables face aux progrès de la culture médiatique.

14 Dans un article sur les débuts de la "médecine catholique" en France, Hervé Guillemain se penche sur les origines de la Société médicale Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, au cours des trente années qui précèdent la Première Guerre mondiale. Cette organisation, fondée par le chirurgien manceau Jules Le Bêle, est d'abord une confrérie de médecins catholiques, unis pour des pratiques religieuses communes, pèlerinages et invocation des saints médecins. S'opposant d'emblée à l'anticléricalisme et même à l'emprise croissante du rationalisme, elle cherche, au tournant du siècle, à devenir une société savante, tournée vers l'action catholique et l'apologétique (avec, notamment après 1905, une défense unanime des vertus prétendument thérapeutiques du site de Lourdes). Elle cherche à rallier les étudiants en médecine, notamment par le biais des Conférences Laennec, sans jamais réussir à organiser plus de 5 à 6% du corps médical cependant. Hervé Guillemain se livre à une étude géographique et sociologique des membres de cette société (environ 1 200 en 1914), dont il a étudié quelque vingt-cinq parcours

individuels. Du notable de l'Ouest au scientifique reconnu, la diversité l'emporte. Y a-t-il alors, pour autant, une "médecine catholique" ? Malgré les limites sociologiques de cette notion, l'auteur cherche à montrer sa réalité par ses thèmes de prédilection, ses liens avec Rome, et son optique, apologétique bien plus que scientifique.

15 Avec des objets d'étude, des espaces et des problématiques différentes, deux études se penchent sur les représentations de l'aliénation mentale dans les années 1880.

16 Aude Fauvel revient sur l'internement d'André Gill (1840-1885), peintre et caricaturiste, figure de la bohème parisienne sous le Second Empire, ami de Vallès. Après que son étoile eut décliné aux débuts de la Troisième République, et qu'il eut perdu son unique enfant au berceau, Gill est interné dans les années 1880 et meurt à l'asile de Charenton, seul, avant d'être oublié. À travers le cas de Gill, Aude Fauvel s'interroge sur la perception de sa "folie", largement rapportée dans la presse. La maladie de Gill est en effet rapprochée de son activité artistique. L'aliéniste qui traite Gill le considère comme un dégénéré, héréditaire de surcroît, en vertu de la théorie médicale alors dominante. Aux yeux de la médecine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le dégénéré n'est guère curable ; il convient donc surtout d'en préserver la société par l'enfermement. Aude Fauvel se met également à l'écoute des voix qui contestent cette interprétation et s'opposent à l'enfermement, vu comme un facteur aggravant de la maladie. En premier lieu, Vallès, qui a une expérience personnelle de l'internement, soutient que la folie est l'expression d'un échec existentiel : Gill est devenu fou, faute de s'être suffisamment engagé. Ensuite, comme d'autres, la féministe Olympe Audouard cherche dans un choc moral l'origine de l'aliénation ; là où la médecine fournit une explication organiciste, Olympe Audouard met une dimension personnelle. Enfin, fait rare pour un enfermé, Gill a écrit, dessiné, peint, il a livré une parole alors déniée car provenant d'un aliéné. Il n'admet pas être malade, et rend l'asile (et ceux qui l'y ont placé) responsable de ses tourments ; il se venge par des caricatures contre son médecin à Charenton. Aude Fauvel montre comment l'ensemble de ces réactions participent déjà d'une critique souterraine de la psychiatrie, bien avant l'anti-psychiatrie des années 1960.

17 Au travers du crime de Coutance, instruit et jugé à Genève en 1885, Michel Porret étudie de son côté les enjeux médico-légaux en œuvre dans cette triste affaire de meurtre où une mère a égorgé ses quatre enfants avant de tenter de mettre fin à ses jours. Dans un premier temps, l'accusée est reconnue responsable de ses actes mais à la demande de son avocat le tribunal accepte une contre-expertise. S'ouvre alors une véritable querelle d'experts dont l'étude permet la mise à jour des liens existant entre l'enquête judiciaire d'une part, et la médecine légale d'autre part. Pas moins de douze rapports d'expertise sont produits ; deux concluent à la responsabilité de l'accusé alors que dix plaident en faveur de son irresponsabilité au moment des faits. Ce crime cristallise donc la lutte entre deux visions de la justice, lutte entamée dans le courant des années 1850, où s'opposent la culpabilité *stricto sensu* et le sens social et médico-légal du crime. Ce procès qui se conclut par l'acquiescement de Jeanne Lombardi est donc le premier cas de procès juridique et social prononcé en Suisse. Cette décision, qui fit jurisprudence, marque une victoire incontestable d'une justice où l'individu est pris en compte dans sa spécificité, où se mêlent étude sociale et étude médicale.

18 Enfin, Patricia Baudouin s'intéresse à un tout autre objet d'étude : la place de l'écrivain dans l'espace public sous la Monarchie de Juillet. Dans "Justice, presse et politique : l'engagement de Balzac dans l'affaire Peytel", l'auteur revient sur l'intervention de l'écrivain dans une affaire judiciaire au tournant des années 1840. Balzac prend alors fait et cause pour un notaire de province, condamné pour le double meurtre de son épouse et de son domestique. En dépit de la notoriété de Balzac, son plaidoyer dans la presse ne parvient pas à faire céder les magistrats. Au contraire, l'intervention suscite railleries et indignation : l'écrivain a fait appel à la solidarité de classe de ses lecteurs, et on moque cet argument ; il vitupère l'incurie d'une province, qui s'offense d'un tel assaut. C'est Balzac qui, à son tour, est l'objet d'une campagne de presse. Cet épisode témoigne tout à la fois de la place accrue de la presse dans l'espace public, et en même temps de ses limites ; il atteste également l'ambiguïté de la position de l'écrivain : partie prenante du système et du discours dominants, et en même temps en marge de ceux-ci, enserré dans un rôle d'où il ne peut sortir qu'avec péril.

- 20 On saura donc gré aux auteurs de ces treize articles, chaleureusement remerciés ici, d'avoir su faire partager les problématiques et les chantiers qui sont les leurs, témoignant ainsi du foisonnement et de la vitalité des questionnements ayant trait au XIX<sup>e</sup> siècle français.
- 21 Cette livraison comprend également de nombreux comptes rendus de lecture. On notera en particulier, d'une part la réflexion menée par Jean-Claude Caron sur l'édition des correspondances, et d'autre part les apports de l'historiographie anglo-saxonne, dont plusieurs exemples figurent ici. On remerciera notamment les historiens britanniques Bernard Porter et Iorwerth Prothero pour leurs recensions scrupuleuses, qui, avec d'autres comptes rendus faits de ce côté-ci de la Manche, permettent ainsi au lecteur français d'être mieux informé des derniers apports de la recherche anglo-saxonne.
- 

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Nathalie Bayon et Fabrice Bensimon, « Introduction », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 26-27 | 2003, mis en ligne le 29 juin 2005, Consulté le 11 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index804.html>

#### Référence papier

Nathalie Bayon et Fabrice Bensimon, « Introduction », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 26-27 | 2003, 7-13.

---

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

***Licence portant sur le document*** : Tous droits réservés